

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Nature du marché :

Marché de travaux à procédure adaptée

Pouvoir adjudicateur :

MAIRIE DE DRAP
34-36 Avenue Jean Moulin
06340 DRAP
Téléphone : 04 97 00 06 36

Objet du marché :

Mise en œuvre d'une vidéo-protection urbaine sur la Commune de DRAP

Lieu d'exécution des travaux :

Commune de DRAP

Caractéristiques principales :

La consultation ne fait pas l'objet d'une décomposition en lots. Le matériel de vidéoprotection (caméra, logiciel, éléments de transmission notamment les antennes) nécessite des formations qualifiantes spécifiques pour leur configuration et leur installation.

Les prestations donneront lieu à un marché unique.

Le présent marché ne fait pas non plus l'objet d'un fractionnement en tranches ou bons de commande.

La proposition de variante n'est pas autorisée.

Délai d'exécution du marché :

Le délai global d'exécution est de 3 mois maximum incluant 1 mois de préparation maximum à compter de la notification de l'Acte d'Engagement (AE).

A titre indicatif, les prestations débiteront en septembre 2017

Délai de paiement :

30 jours à compter de la réception des pièces justificatives par le maître d'ouvrage

Modalités de paiement :

Virement bancaire

Critères d'attribution :

Offre la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le Règlement de Consultation (RC).

-Valeur du mémoire technique : 60 %

-Prix des prestations : 40 %

Conformément à l'article 27 du décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de procéder à une négociation avec les candidats ayant présenté une offre.

Le pouvoir adjudicateur se réserve, également, la possibilité d'attribuer le marché public sur la base des offres initiales sans négociation.

Pièces justificatives à produire :

Pièces mentionnées dans le Règlement de Consultation (RC)

Procédure de passation :

Marché de travaux à procédure adaptée passé en application des articles 27 et 59 du Décret 2016-360 du 25 mars 2016.

Renseignements complémentaires :

Les offres seront établies en euros et en langue française

La visite des lieux d'exécution du marché est obligatoire. Elle est prévue le lundi 17 juillet 2017 à 13h30 en Mairie

Prendre rendez-vous auprès du secrétariat de la Commune par téléphone : 04 97 00 06 36

Présence à confirmer par mail à : secretariat.dgs.drap@gmail.com

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordres administratif et technique peuvent être obtenus :

MAIRIE DE DRAP

Mme LEPORATI Françoise

Secrétariat DGS

34-36 Avenue Jean Moulin

06340 DRAP

Tél : 04.97.00.06.36

Courriel : secretariat.dgs.drap@gmail.com

Adresse auprès de laquelle on peut retirer le dossier de consultation

Le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) peut être consulté et téléchargé gratuitement aux adresses suivantes:

<http://www.synapse-entreprises.com/>

Procédure de recours

Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal Administratif de Nice

33 bd Franck Pilate – CS 09706

06359 Nice Cedex 4

Téléphone : 04 92 04 13 13 – Télécopie : 04 93 55 78 31

Courriel: greffe.ta-nice@juradm.fr

Les offres sont à envoyer par voie postale ou à déposer électroniquement sur le site précédemment cité :

MAIRIE DE DRAP

Service Marchés

34-36 Avenue Jean Moulin

06340 DRAP

Date limite de réception des offres :

Date : lundi 24 juillet 2017

Heure : 12h00

Date d'envoi à la publication :

23 juin 2017